

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT
Par année... \$2.00
Par six mois... 1.50
Par quatre mois... 1.00
Édition Hebdomadaire... \$1.00

ANNONCES
Première insertion, par ligne... 0.05
Tous les jours... 0.03
Trois fois par semaine... 0.02
Une fois la semaine... 0.01

LE CANADA

Ottawa, 2 Déc. 1886

AUX ABONNES RETARDAIRES

Nos abonnés sont instamment priés de nous faire tenir le prix de leur abonnement sans plus de délai.

L'ADMINISTRATION

QUI A LA MAJORITE?

Le Dr Trudel, de Champlain, que les libéraux réclament pour eux, publie dans l'Étendard une lettre dans laquelle il se prononce contre le cabinet Ross, mais dans laquelle il dit :

S'ensuit-il que pour toutes ces raisons, il faille me jeter dans les bras des libéraux ? certainement non.

Je défie qui que ce soit, ami ou adversaire, de me montrer un document dans lequel je m'engage à supporter le chef libéral, ou de me produire un témoin qui ose déclarer que j'aie eu quelque conversation avec M. Mercier ou autres.

Mais, disent mes calomniateurs, vous voulez faire arriver les libéraux en votant la déchéance de Ross.

Comme si M. Ross personnifiait tout le parti conservateur !

Si, comme l'avaient nos adversaires, nous tenons, nous conservateurs nationaux, la balance du pouvoir, il est raisonnable de supposer que le cabinet Ross, qui n'a de conservateur que le nom, mais dont les tendances sont des plus libérales et anti-nationales, pourra être remplacé par un ministère vraiment conservateur et national, en tous cas, un ministère honnête et donnant toutes garanties possibles, pas un ministère où le libéralisme règne hypocritement sous de fausses couleurs, comme c'est le cas du cabinet actuel.

IGNORANCE CONCENTREE OU ETUDE HISTORIQUE PAR LE "TORONTO WORLD"

Le Toronto World, dont le fanatisme doublé de l'ignorance la plus éhontée, en fait un des mangeurs de Canadiens-français des plus résolu, vient de publier un article simplement stupide.

En voici d'ailleurs un riche échantillon ; jugez : "Puisque les concessions faites depuis quarante-trois ans, aux Canadiens-français, n'ont pu nous les concilier, il ne reste au peuple d'Ontario que d'opposer une ferme résistance à cette puissance, qui, laissée à elle-même, ferait de notre système scolaire, un instrument entre les mains des prêtres et abaisserait l'éducation, l'intelligence et le progrès d'Ontario, au niveau de l'éducation, de l'intelligence et du progrès de Québec."

Il y a des marais empestés, qu'on ne peut combler, mais dont on plaque les chemins par des "Prenez garde"; il y a des animaux, plutôt repoussants que dangereux, hideux que féroces, qu'on n'écrase pas mais que l'on évite. De même, il y a des journaux suant le fanatisme, la haine et la discorde, qu'on ne peut supprimer, mais que, par un sentiment d'honneur et de dignité, l'on ne daigne lire et dont on se garde; il y a de ces écrivains salariés qu'on ne soufflé pas, mais que l'on fuit et méprise. Tels sont la sale feuille, le Toronto World et sont ignorant rédacteur.

Si, au moins, l'être qui a l'audace d'écrire de pareilles bêtises, avait

assez d'intelligence pour les appuyer par des raisons ou des arguments, nous prendrions peut-être la peine d'entrer en discussion et de combattre ses assertions. Mais rien, tout est réduit, condensé, précis, concentré, ce sont de véritables axiomes que ces messieurs découvrent; ils en font des proverbes et les enseignent à leurs enfants. C'est plus aisé d'apprendre et à retourner : "Le Canadien français est un être ignorant; deux fois deux font quatre; être arriéré comme un Canadien-français; un bâton doit avoir deux bouts, etc., etc. Tout cela est clair, précis; nous n'avons rien à y voir, rien à dire, rien à discuter.

Mais si nous les laissons libres de croire que ces axiomes sont la sagesse à son plus simple degré d'expression, nous avons le droit, nous aussi, de penser différemment et de croire que c'est de l'ignorance et de la bêtise à leur plus haut degré d'évidence.

Je me suis toujours demandé si réellement ces francophobes, poussaient la simplicité, jusqu'à croire nous faire tort en nous dénigrant ainsi; ou bien s'ils s'imaginent que cela peut avoir pour effet de nous stimuler, de nous aiguillonner, de faire serrer nos rangs, et de nous pousser pleins d'ardeur, de courage et d'audace, à la conquête de cette intelligence, à toute épreuve, de ce progrès intellectuel et matériel, moral et physique, de cette instruction glorieuse dont la source est cachée quelque part dans Ontario, peut-être dans les bureaux du Toronto World.

Dans tous les cas, mais personnellement, j'ai si peu de confiance en l'intelligence de la rédaction de cette feuille, et j'ai tellement croyance dans son fanatisme, que je vais trahir mes compatriotes et dévoiler le défaut de notre cuirasse. Ce qui nous tuera le plus vite ce serait : "l'indifférence"; que messieurs les anglais nous laissent tranquilles et dans un an nous nous mangerons fraternellement comme de bons français que nous sommes.

Ce qui monte le plus la bile du Toronto World, c'est de voir l'influence qu'exercent déjà les Canadiens-français dans la partie Est d'Ontario. Il a peur que ce soit le point noir d'où sortira un jour la tempête qui balayera l'Anglais d'Ontario, le rédacteur du Toronto World compris.

Eh! bien, il a raison; car c'est là que le coin commence à blesser. Ontario c'est la bûche, et le Canadien-français c'est le coin. Que l'opération soit douloureuse ou agréable; que l'on crie ou que l'on se taise; que l'on s'agite ou que l'on reste tranquille; que l'on veuille ou que l'on ne veuille pas; nous ne faisons pas grand bruit, mais le coin pénètre.

Quand la bûche sera fendue, si le cœur en dit au rédacteur du Toronto World d'en faire l'histoire, je lui ferai avec plaisir celle du coin.

D. J. HURTEAU.

NOTES POLITIQUES

Demain est la dernière journée du terme d'office de Son Excellence le Lieutenant gouverneur Dewdney, des Territoires du Nord-Ouest.

La convention libérale pour choisir un candidat pour représenter le comté de Carleton à la Législature Locale aura lieu samedi, le 11 courant. La convention se tiendra à Ottawa.

M. Henri Robillard vient justement d'arriver d'une tournée de

visite à ses électeurs à Embrun et St-Albert. Il a adressé la parole à plusieurs assemblées et a été reçu avec enthousiasme partout. S'il se présente de nouveau pour la chambre locale il est certain d'être élu par une forte majorité. Le vote français dans le comté de Russell est considérable et M. Robillard contré le près de 75 pour cent des électeurs Canadiens-français. Il a été sollicité de se porter candidat pour la chambre des Communes mais sa décision ne sera connue qu'à la Convention.

ECONOMIE POLITIQUE

M. de Labruyère, président du Conseil Législatif nous a fait le plaisir de venir nous donner une conférence sur l'économie politique, cette science toute jeune encore, qui forme pour ainsi dire l'unique étude des hommes marquants de nos jours. Le sujet n'était pas de nature à passionner ou à émouvoir les auditeurs, mais les applaudissements répétés qui ont accueilli le conférencier pendant la lecture de son travail, prouve que l'auditoire n'a pas méprisé les questions complexes qui ont été traitées, mais que de plus, cette étude a été goûtée et appréciée comme elle mérite de l'être.

Non-seulement le conférencier s'est attaché à parler des grandes questions politiques qui tourmentent et agitent les vieilles nations durant cette époque d'effervescence révolutionnaire, mais il a fait aussi un rapide tableau de la législation politique chez les anciens et chez les modernes.

Commentant par les législateurs grecs, il passe en revue ceux des autres pays et explique avec une clarté et une précision admirables, le bon et le mauvais côté de ces législations lointaines. Plus tard, il jette un coup-d'œil sur le régime féodal, fait jaillir quelque lumière de ces temps troubles, barbares et superstitieux où toute législation politique ainsi que toute science dépendaient très souvent du caprice d'un puissant, quand la tyrannie n'était pas là pour en étouffer ou en comprimer l'essor.

On arrive enfin au règne de Henri IV, où Sully laisse libre cours à son génie organisateur, protège les Lettres, embellit Paris, fonde la manufacture des Gobelins et prononce sa phrase si connue que la postérité a transformée en axiome politique : "Le labourage et le pastouillage sont les mamelles de l'Etat."

Le génie français venait de recevoir une vive et puissante impulsion de Sully, mais la voie était tout simplement élargie, il n'y avait que les bases du grand mouvement que le célèbre Colbert devait plus tard si solidement et si glorieusement édifier. Dès ce moment, la législation politique et l'économie politique se tranchent ou plutôt se divisent et les penseurs, les philosophes, les hommes politiques ont devant eux une tâche combinée et immense, tâche qui revêt tous les jours de nouvelles difficultés, même après les plus pénibles et les plus laborieuses solutions.

L'économie politique rationnelle, a dit M. de Labruyère, n'est pas possible sans les lumières du christianisme. Les législateurs qui créent des systèmes, n'ont en vue, la plupart du temps, que d'améliorer l'état matériel de l'homme, tandis que bien souvent les plaies sociales, la corruption de l'espèce humaine, ont plutôt leur siège dans les vices individuels des hommes. On a proposé, de nos jours, tous les remèdes sans guérir aucun des maux que l'on voulait atteindre. Prenant pour base que le christianisme met un frein plus solide aux passions ardentes, qu'il augmente en aisance la condition de l'ouvrier et qu'il tient loin des idées radicales et subversives de notre siècle, le conférencier met à néant les insoutenables prétentions des ennemis de l'Eglise qui croient quotidiennement que le catholicisme est une croyance absurde, intolérante et tyrannique.

Nous voyons plus loin M. de Labruyère féliciter Rousseau et Proudhon, ces deux apôtres des réformes impossibles et violentes, les inventeurs de ces théories sanguinaires et impies, qui causèrent tant de mal aux sociétés qui crurent à leurs divagations. Rousseau dans son Discours sur l'Inégalité

parmi les hommes, résume dans ces quelques mots sa profonde aversion contre toute société constituée : "Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile." Proudhon, ce farouche niveleur plutôt célèbre par une impiété et un paradoxe que par un talent remarquable ou un génie élevé. Voilà pour le côté dangereux de l'économie politique des hommes contre lesquels il faut se mettre en garde, attendu que leur but est moins d'améliorer le bonheur de leurs semblables que de faire éclater leur haine contre Dieu.

À la suite des philosophes visionnaires, le conférencier fait apparaître les véritables économistes qui ont su fonder et créer des systèmes compatibles avec la prospérité des classes ouvrières et le respect des autorités établies. Notre pays tout jeune encore ne présente pas des problèmes compliqués et difficiles comme ceux qui fixent l'attention des hommes d'Etat des vieilles contrées, mais cette fièvre de bouleversements sociaux qui se communique à nous, et si nous ne sommes pas prévenus contre ces pernicieuses doctrines, nous pourrions en éprouver les tristes conséquences.

Le travail de M. de Labruyère mérite certainement d'être plus connu, car tous les hommes ne sont pas aptes à traiter avec autant de justesse et de précision des questions de cette importance.

NAPOLÉON CHAMPAGNE.

La Consommation guerrière

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nominal ce journal, W. A. NOYES, 119 Powers Block, Rochester, N. Y.—1 déc. 1886—1a

Que peut faire le vrai mérite? Les mérites sans précédents du Sirop Allemand de Boschee durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exemptera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centus la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885—Jan.

\$100 achèteront un set de salon en crin, un set de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison économique, No 353, rue Wellington. C. Levesque

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout sortes et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une paires et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à Penseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

ECHOS DE HULL

États d'enseignes

Il y a en ce moment dans Hull une bande de polissons organisée dont le métier est de briser ou salir les enseignes. Il y a à peu près quinze jours on salissait l'enseigne de M. MacMahon, avocat, et hier la nuit on brisait l'enseigne de M. Israël Dumais, notaire, et agent de notre journal à Hull. L'honorabilité des personnes auxquelles on s'attaque et surtout le parti auquel elles appartiennent, montre clairement que les voyous qui se rendent coupables de ces méfaits n'appartiennent pas au parti de l'ordre.

Nous portons aujourd'hui à la connaissance de cette bande de polissons qu'il y a une loi spéciale pour atteindre ceux qui brisent, salissent ou détériorent les enseignes. Les autorités policières sont sur la trace des coupables qui vont s'apercevoir avant peu de ce qu'il en coûte de ne pas respecter les lois.

Jugement renversé.

Le jugement de Son Honneur le Recorder Champagne contre M. Moffet dans la cause de Pagé vs Moffet a été renversé ce matin, en cour de Circuit, par Son Honneur le juge Wurtelle. Avocats pour M. Moffet, MM. Talbot et MacMahon. Nous publierons le résumé du jugement demain.

Fausse alarme.

Hier soir une fausse alarme de feu a été sonnée. En un instant les pompiers étaient sur pied. Il s'agissait d'un porc que l'on faisait griller chez M. Barrette.

Carnet du nouvelliste

—Nombre de cultivateurs profitent des premiers chemins d'hiver pour venir vendre leurs produits. Le lard vaut \$6.25 les cent livres et le bœuf \$4.50. Voir notre tableau du marché.

—Les scieries de M. Booth sont fermées depuis hier.

—Les chemins d'hiver sont très beaux dans la vallée de la Gatineau.

—Livres de lecture pleins pour le mois de Novembre

Le Mois des Ames du Purgatoire; Exercices pieux en faveur des Ames du Purgatoire; Le Purgatoire, par le Père Munford; Matinées des Mères en Deuil; Les dernières Prières, par la comtesse de Flavigny; Manuel de la Bonne Mort; Le Purgatoire, par Ste Catherine de Gènes; Manuel de l'Heure Sainte; Un Aide dans la Douleur; Le Crucifix, le plus beau des livres; Horloge de la Passion; l'Âme sur le Calvaire; Livres de Méditations—En vente chez P. C. Guillaume, rue Sussex.

MARCHE D'OTTAWA

Table with market prices for various goods including flour, grain, and meat. Columns include item names and prices per unit.

Toutes les personnes nerveuses se devaient pas manquer d'Essai St-Léon, le meilleur remède. BURN, seul agent.

B. G.

MESDAMES, Nous venons de recevoir un LOT JOB de 132

MANTEAUX D'ASTRACAN

pour dames. Rappelez-vous que ce n'est pas un lot job en qualité; mais job en prix. Nous prétendons que ce soit les manteaux à meilleur marché qui aient jamais été offerts à Ottawa.

Toute dame ayant besoin d'un manteau fera bien de se hâter de venir acheter, car ces prix ne se répéteront pas.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

PROVINCE DE QUÉBEC, District d'Ottawa, COUR SUPÉRIEURE, No. 136. Dame Clotilde Brazau du Township de Manham, dans le District d'Ottawa épouse d'Alfred Mounier, cultivateur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse.

Le dit Alfred Mounier, cultivateur du même lieu Défendeur. Une action en séparation de corps et de biens a été instituée en cette cause le vingt six de novembre courant. ROCHON et CHAMPAGNE, Avocats de la Demanderesse. Aylmer, 27 Novembre, 1886.

IL TIENT LA TÊTE

Le fameux Bruleur 'Argand

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bruni. Prend le chemin ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très élégamment et de façon à ce que la mèche puisse être remaniée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est enlevée. Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée. Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, à nov. 1885—

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS seront demandées dans quelques jours pour la construction d'une section du chemin de fer de Cap Breton s'étendant depuis le Grand Déroit jusqu'à Sydney, une distance de près de 45 milles. Cet avis préliminaire est donné afin que les entrepreneurs qui désirent soumissionner pour ces travaux aient le temps d'examiner les lieux avant l'hiver. Par ordre, A. F. BRADLEY, Secrétaire. Département des Chemins de Fer et Canaux, Ottawa, 27 février 1886.